



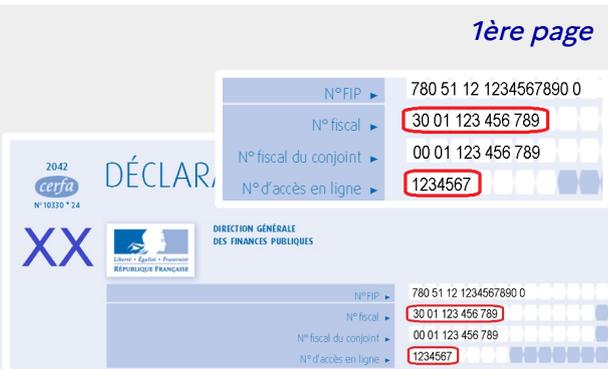
+ simple : Utilisez un ordinateur plutôt qu'un smartphone pour créer votre espace particulier

**Vous avez besoin de :**

- votre adresse électronique
- et 3 identifiants figurant sur :  
➔ votre dernière déclaration de revenus **ET**

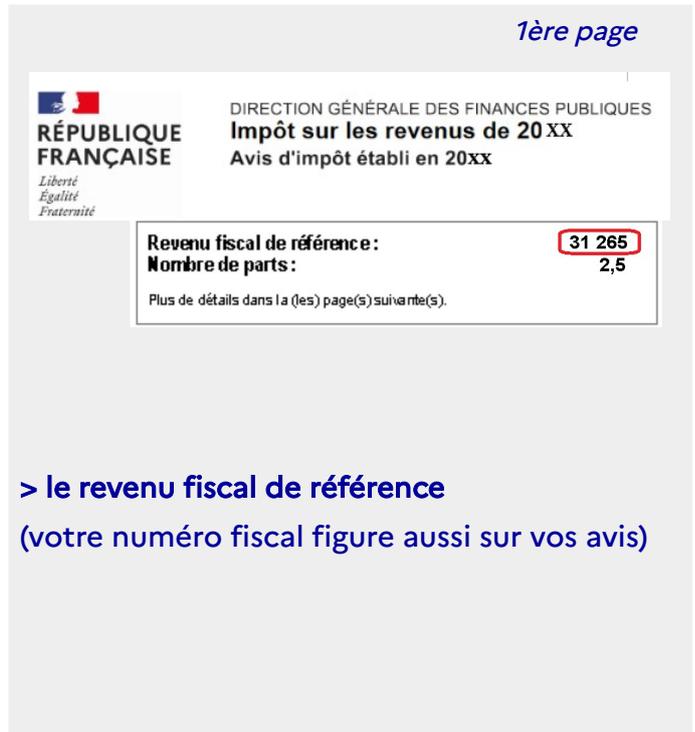
> pour en créer une, consultez la fiche : [Je n'ai pas encore d'adresse électronique](#)

- ➔ votre dernier avis d'impôt sur les revenus



> le numéro fiscal (13 chiffres).  
Si vous êtes en marié ou pacsé, chaque conjoint a un numéro fiscal.

> le numéro d'accès en ligne (7 chiffres)  
Il est également possible d'obtenir ce numéro en contactant votre service des impôts des particuliers ou votre centre de contact au 0 809 401 401 (service gratuit + coût de l'appel).



> le revenu fiscal de référence  
(votre numéro fiscal figure aussi sur vos avis)

**OU** ➔ sur le courrier reçu si vous avez 20 ans ou plus et étiez rattaché au foyer fiscal de vos parents. Il contient vos identifiants et votre revenu fiscal de référence est « 0 ».

**À noter : Vous êtes marié ou pacsé ?** Chaque conjoint peut créer son espace particulier, en utilisant son n° fiscal personnel : il aura alors accès aux impositions communes, aux biens immobiliers propres et à la gestion de son prélèvement à la source.

**Vous pouvez aussi vous connecter avec FranceConnect**



**Vous avez déjà un compte ameli (l'Assurance Maladie), La Poste, MSA, YRIS, France identité, .. ?**  
FranceConnect est une solution proposée par l'État qui permet de vous connecter en utilisant le compte de votre choix. Plus besoin de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe !

Passez directement à l'étape

1



# Connectez-vous et complétez votre profil

1 Dans votre navigateur internet, ouvrez le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).



2 Cliquez sur « **Votre espace particulier** », en haut à droite.

3 Pour vous identifier avec votre compte ameli (l'Assurance Maladie), La Poste, MSA, YRIS ou France identité, cliquez sur le bouton FranceConnect et laissez-vous guider.

**Sinon**, saisissez vos 3 identifiants dans la rubrique « Connexion ou création de votre espace », à gauche :

- **numéro fiscal** (13 chiffres)
- **numéro d'accès en ligne** (7 chiffres)
- **montant du revenu fiscal de référence**

Cliquez sur « **Continuer** » à chaque étape.

4 Dans « Vos informations », à gauche, saisissez :

- votre **adresse électronique**, deux fois pour la confirmer.
- le **mot de passe de votre choix** (12 caractères minimum dont au moins 1 chiffre, 1 lettre, 1 majuscule et 1 caractère spécial), à saisir deux fois. **CONSERVEZ-LE !**
- un **numéro de téléphone portable** pour faciliter les contacts et **renforcer** la sécurité de votre espace.

5 Choisissez « Vos options » à droite :

- les options « **zéro papier** » sont pré-cochées : vos avis d'impôt seront disponibles dans votre espace particulier et vous serez informé par courriel de leur mise en ligne. Si vous souhaitez continuer à les recevoir sur papier, cliquez pour mettre le(s) bouton(s) à gauche (de vert à gris). *Si vous n'avez pas enregistré de déclaration de revenus en ligne, le formulaire continuera de vous être adressé en version papier.*

- vos **préférences de communication** (courriel et/ou SMS) pour être informé de l'actualité fiscale.

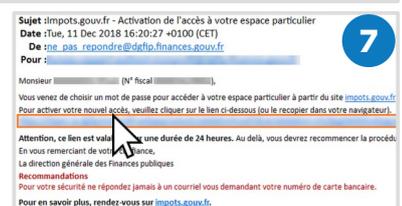
Cliquez sur « **Continuer** » en bas puis pour confirmer.

## Sécurisez votre espace particulier

6 Si vous avez saisi un numéro de téléphone portable (étape 4), saisissez le code à 6 chiffres que vous avez reçu par SMS.

7 Consultez votre messagerie électronique et ouvrez le courriel reçu de [ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr) (expéditeur) avec l'objet *impots.gouv.fr-Activation de l'accès à mon espace particulier*.

Cliquez sur le lien bleu d'activation, valable 8 heures.



✓ **Votre espace particulier est activé !**

Connectez-vous avec votre numéro fiscal et votre mot de passe ou via FranceConnect pour accéder à tout moment à vos services en ligne !

Tout au long de l'année, nous vous informerons par courriel de la gestion de votre dossier fiscal.

Téléchargez l'application mobile [impots.gouv](https://impots.gouv.fr) gratuite sur Google Play ou l'App Store !